



CONVENTION DE PRÊT DE CLEF BÂTIMENT COMMUNAL

Je soussigné(é),

représentant l'association/la collectivité/l'entreprise

Déclare avoir reçu en prêt :

..... Clef(s) numéro

Ouverture du bâtiment/salle :.....

..... Clef(s) numéro

Ouverture du bâtiment/salle :.....

En cas de perte, vol ou dégradations, les frais seront à la charge du souscripteur. Un chèque de 200€ est déposé à la signature de cette convention.

Fait à Logonna-Daoulas, le

Le souscripteur